



AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent, donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance régulière tenue le 17 janvier 2022, à 20 h, le règlement numéro 2021-455 modifiant 2009-155 pour l'agrandissement de la zone 106-Ha.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2021-455 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 21 janvier 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Antoine Audet', with a long horizontal stroke at the end.

Antoine Audet
Directeur général et greffier
(Parution et publication Le *Hublot* et sur le site internet de la Ville, le 21 janvier 2022)